

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

# **La pêche illicite représente 50% des prises en Afrique subsaharienne**

- Economie -

Date de mise en ligne : jeudi 6 aot 2009

---

**Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde**

---

**Dakar, 26 mai 2009 (APS) La pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN) représente plus de 50% de la valeur des prises pour certains pays d Afrique subsaharienne, indique le mensuel d informations rurales et agricoles 'Agri-Infos', dans son dernier numéro.**

Cette "mauvaise pêche" affecte 50 pays côtiers sur les 79 d Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ( **ACP** ), en raison notamment du manque de moyens des pays en développement pour protéger et contrôler leurs eaux.

Quelque 60 pays ACP exportent leur poisson vers l Union européenne alors que 12 autres ont signé des accords de pêche avec Bruxelles. La Commission européenne a adopté son règlement pour mieux lutter contre la pêche INN.

S'inspirant du plan d action de la FAO, ce règlement entre en vigueur en janvier 2010, afin de prévenir, décourager et éliminer la pêche illicite. "Ce fléau à l échelle mondiale (&) mérite d être traité comme un crime", selon Dr Ndiaga Guèye, expert de l organisme onusien.

L ancien directeur des pêches du Sénégal a salué le travail de la Commission sous-régionale des pêches en Afrique de l Ouest dans la mise en place d un comité de coordination avec un patrouilleur militaire basé en Guinée-Bissau pour le contrôle des eaux communes.

"La coopération est incontournable parce que les pays membres sont confrontés à d énormes difficultés pour faire face aux pillards", ajouté M. Guèye, actuel chef de liaison avec les organisations à la FAO.

Selon un chercheur, la pêche INN représente également entre 9 et 24 milliards de dollars de pertes totales annuelles dans le monde, soit 11 à 26% de tonnes de poissons. Les pertes pour l Afrique subsaharienne se situent à 1 milliard de dollars.

Les ministres de la Pêche des ACP se retrouvent du 2 au 4 juin prochain à Bruxelles pour aborder entre autres questions, l accès au marché européen, le développement des pêcheries nationales, la définition et la mise en place de coordination sur ces questions de pêche illicite.

SAB/AD

---

lire aussi sur [www.lagrandeepoque.com](http://www.lagrandeepoque.com) (08-07-2008) : [Une pêche illicite de plus en plus dans le collimateur de la FAO](#)

sur [bruxellesbriefings.net](http://bruxellesbriefings.net) : [29 avril 2009 : "Lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée \(INN\) : impacts et défis pour les pays ACP"](#)

sur [aquaculture-aquablog.blogspot.com](http://aquaculture-aquablog.blogspot.com) (24 juin 2009) : [La carte mondiale de la pêche en rouge](#)

et sur [www.sudonline.sn](http://www.sudonline.sn) (6 août 2009) : [LUTTE CONTRE LA PECHE ILLICITE Vers un nouveau Code de la Pêche Maritime , par Estelle Belinga](#)

---